

Date	28/09/2022
Objet	Interprétation des résultats d'analyses des sols de 10 parcelles de jardins familiaux à Gonfreville l'Orcher

Contexte

Le 31 mai 2022, la mairie de Gonfreville l'Orcher a fait procéder à 10 prélèvements de sols au niveau des jardins familiaux, route d'Oudalle, sur 3 horizons différents (0-30 cm ; 30-60 cm et 60-90 cm) et analyses d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

La mairie a parallèlement interdit l'exploitation de ces jardins familiaux en attendant l'interprétation des résultats.

Résultats et interprétation

En préambule, il convient de rappeler que :

- Les HAP sont des constituants naturels du charbon et du pétrole. Ils peuvent aussi être issus de la combustion incomplète de matières organiques diverses telles que les carburants, le bois, le tabac... Dans l'environnement (air, eau, aliments...), on les trouve généralement liés aux particules issues de la combustion ou de l'usure des matériaux qui les contiennent, ou sous forme gazeuse dans l'air, pour les plus légers d'entre eux.
- Les HAP se présentent sous la forme de divers mélanges de plus d'une centaine de composés différents qui varient selon la source d'émission. On en étudie en général 16 représentants et les résultats sont exprimés en concentration par substance individuelle et en somme des 16 composés.
- Il n'existe pas de valeur de gestion pour les HAP dans les sols. Les seules comparaisons possibles sont faites avec des données qualifiées de « bruit de fond ». Il s'agit dans ce cas, de données issues de bases nationales sur la qualité des sols locaux, ou sur d'autres études de sol réalisées en Seine Maritime.

Les résultats obtenus par la Mairie sur les parcelles des jardins potagers de Gonfreville l'Orcher sont présentés de manière détaillée en annexe. Les deux graphiques radars suivants permettent de présenter ces résultats (en mg/kg de matière sèche) pour la profondeur 0-30 cm et de les comparer à des données de bruit de fond (base de données [Consultation | BDSOLU](#)).

Fig. 1 : résultats pour 9 des 10 parcelles investiguées par la mairie

Fig. 2 : bruit de fond en HAP dans les sols d'après BDSOLU

NB1 : résultats exprimés en mg/kg de matière sèche

Conclusion

On constate que les concentrations sont similaires en termes de signature chimique et du même ordre de grandeur que les données de bruit de fond disponibles. Une parcelle présente toutefois un profil et des concentrations atypiques.

Il est recommandé de mettre en œuvre des contre-prélèvements sur la parcelle atypique et d'interroger son ou ses utilisateurs sur ses éventuelles pratiques pouvant conduire à une dégradation de la qualité des sols.

Pour les autres parcelles, au regard de ces résultats, l'interdiction paraît pouvoir être levée et des conseils d'utilisation peuvent être prodigués auprès des jardiniers :

- Ajouter périodiquement de la terre fraîche, du compost ou du paillis au jardin.
- Porter des gants et laver ses mains et brosser les ongles après avoir travaillé dans le jardin.
- Laver séparément les vêtements portés pour jardiner et laissez les chaussures de jardinage à l'extérieur.
- Éviter de manger de la terre (c'est particulièrement important pour les jeunes enfants).

- Limiter les intrants (pesticides, engrais chimiques, cendres) et n'utilisez pas de bois traité ou de traverses de chemin de fer en créosote dans le jardin.
- S'assurer que la nouvelle terre ajoutée au jardin est de bonne qualité.
- Laver les produits avant de les manger.
- Peler les légumes racines et enlevez les feuilles extérieures des légumes feuilles.

Annexe : résultats détaillés par parcelle selon les profondeurs investiguées et les 16 HAP analysés (concentration en mg/kg de sols).

